



# BASSINS



## Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2015 Préavis n<sup>o</sup> 04/16

20 mai 2016





# BASSINS

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 b), l'article 92 du règlement du conseil communal, la Municipalité a le plaisir de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2015.

## Autorités exécutives

La Municipalité s'est réunie à **49 reprises** pour traiter des affaires courantes de la collectivité locale.

Permettez-moi de remercier tous mes partenaires de la Municipalité pour leurs compétences et leur disponibilité nous permettant de partager un instant de convivialité au terme de nos heures de travail.

Il faut aussi tenir compte de l'engagement de la Municipalité au sein des associations intercommunales, cantonales.

Association		Nombre de séances
AISE	Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade	12
PNR	Parc Naturel Régional	9
AGFORS	Association du Groupement FORestier de la Serine	13
APEC	Association Pour les Eaux usées de la Côte	2
SDIS	Service de Défense Incendie et Secours	6
RAB	Réseau d'Accueil de Bassins	2
STI	Service Technique Intercommunal	2
UCV	Union des Communes Vaudoises	32
SAPJV	Société des Auto-transports du Pied du Jura Vaudois	18
Assemblée des Syndics		8
Romande Energie		2
SADEC	Société Anonyme Des Déchets de la Côte	2
ARAS	Association Régionale de l'Action Sociale	7
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile	2
SCB	Syndicat Communal de Bassins	6

Il n'est pas tenu compte des représentations lors de réceptions ou inaugurations ou groupe de travail, où la commune est présente. (Exemples : Giron des Jeunes, nouveaux habitants, etc.)

Deux séances extra-muros s'est déroulée au mois de janvier et de septembre pour analyser les sujets d'avenir de la commune et en particulier la problématique de la gestion des déchets et de l'auberge chez GastroVaud.

La Municipalité, avec ses conseils juridiques idoines, s'est présentée à de trop nombreuses reprises dans les tribunaux d'arrondissement ou de droit administratif et public pour des dossiers en litige ou pour clore des processus validés par le Conseil Communal ou par le Canton. La Municipalité a été déboutée une seule fois. Le sujet était son refus d'accorder un permis de construire, allant dans le sens des opposants, pour des motifs d'esthétisme et de vue.

## Naturalisations

6 demandes de naturalisations ont été traitées en 2015. L'effet de la votation fédérale est avéré.

## Fin de mandat d'un municipal

A fin février 2015, Monsieur Pierre Miauton a quitté comme prévu la Municipalité. Nous le remercions sincèrement d'avoir exécuté sa tâche avec pertinence et réflexion. Nous souhaitons la bienvenue à sa successeuse Madame Patricia Rama qui a pris ses fonctions au 18 juin 2015.



# BASSINS

## Administration générale et services à la population

Si le secrétariat communal est à disposition de la Municipalité, il faut aussi mettre en exergue sa grande compétence et son entière disponibilité à notre population. Il est à noter que pour une commune de notre taille nous avons une ouverture du bureau exceptionnelle.

En 2015, le bureau a été ouvert tous les matins de l'année sauf les ponts du Nouvel-An 4 jours, le pont de l'Ascension 1 jour.

Un grand merci à nos 3 employées est à transmettre pour cette extrême souplesse dans leurs aménagements de vacances. Nous avons évidemment un taux d'insatisfaits d'au moins 30%. Ce taux nous semble augmenter avec les années. Ils trouveront toujours des critiques à formuler. Cela fait partie du jeu et nous ne pouvons que regretter cet état de fait. Force est de constater que le niveau d'exigences est extrêmement haut. Une réponse négative de la part du bureau ou de la Municipalité est interprétée comme une attaque alors que simplement la loi ou les us et coutumes interdisent de donner suite favorablement et tout de suite à la requête. Nous avons de grandes craintes pour l'avenir de notre société et de nos services face à cette mentalité.

## Dossier « auberge de la Couronne »

Tout au long de l'année, la Municipalité a multiplié le nombre de séance avec l'avocat.

Plusieurs articles de presse ont couvert cet événement fort désagréable.

La période électorale, du dernier trimestre de l'année, a mis en évidence le besoin de vouloir une auberge ouverte. Entre le fait de la savoir ouverte et la volonté d'y aller payer des consommations, il serait intéressant de relayer les propos des différents témoins de l'ancien tenancier qui s'exprime à ce sujet. Ce qui revient fréquemment dans les griefs, c'est le fait que « les habitants du village ne venaient pas au restaurant sauf le jour de l'inauguration parce que c'était gratuit ». Ce ne sont que les propos entendus à moult reprises.

Nous avons pu et obtenu le droit de pouvoir utiliser le bâtiment et d'y placer des locataires.

## Mises à l'enquête de la cuisine professionnelle

La mise à l'enquête avait engendré des oppositions. Celles-ci ont pu être levées et les travaux ont débuté.

Au final, nous découvrirons qu'il y a une suite en 2016 mais la stratégie de la perte de temps fonctionne à merveille.

Les intérêts de la commune sont défendus partiellement par des avocats.

## Population

La Municipalité est au service des 1'320 habitants recensés au 31 décembre 2015.

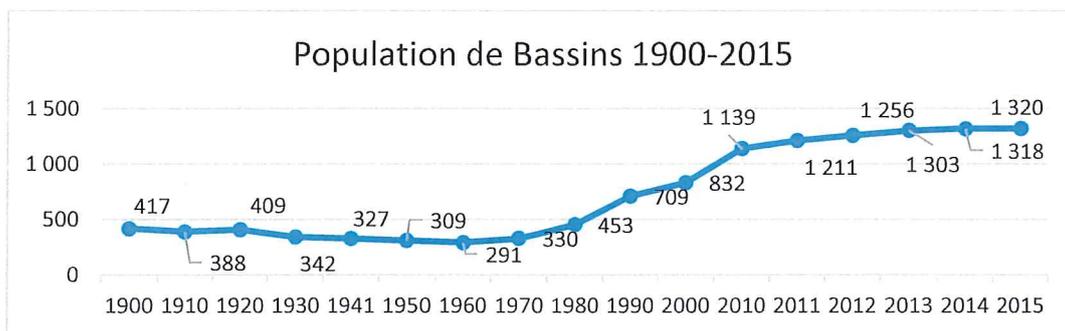
L'augmentation est de 0.1 % par rapport à 2014.

1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Croissance
777	783	812	834	854	902	928	969	1047	1100	1114	1115	1134	1209	1251	1301	1318	1320	0.1%

L'augmentation de la population est en diminution par rapport à ces dernières années. Cela marque le début des effets de la directive A12 du plan directeur cantonal nous limitant à 15% d'augmentation de la population entre 2008 et 2033.



# BASSINS



## Doyens du village

En 2015, la Municipalité s'est rendue chez une nonagénaire et un nonagénaire pour leur présenter ses vœux.

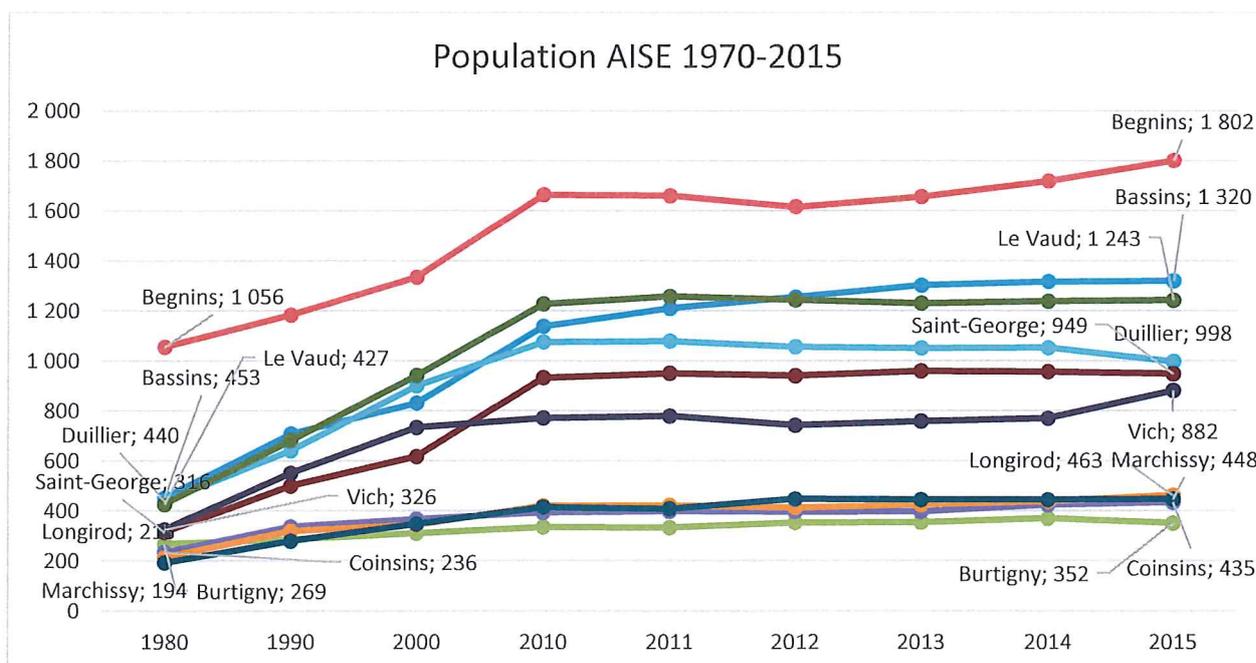
La doyenne du village au 31 décembre est née en 1919 et le doyen est de 1919 aussi. Nos félicitations les accompagnent pour une longue et heureuse poursuite de vie.

## Décès

Nous n'avons pas dénombré de décès dans nos habitants. Par contre, trois personnes extérieures au village ont été accueillies dans notre cimetière grâce au règlement en vigueur depuis juillet 2014. Nous vous rappelons que la volonté des gens consistait à respecter les dernières volontés des défunts. Nous avons ouvert le cimetière à ces demandes par le biais des concessions.

## Naissances

Nous avons enregistré 7 naissances (-1 par rapport à 2014). La prévision scolaire est basée sur ces indicateurs. Il faut avoir en tête ce paramètre pour maintenir des écoles à Bassins face à la tendance de la centralisation sur un site scolaire.

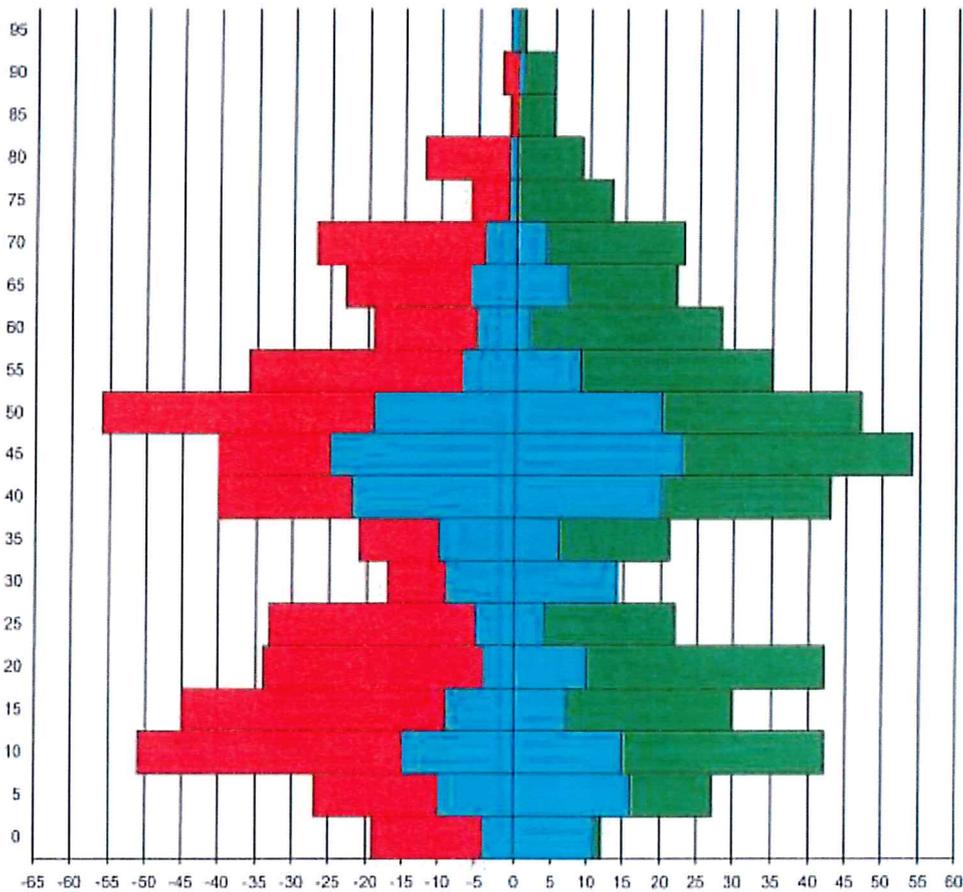




# BASSINS

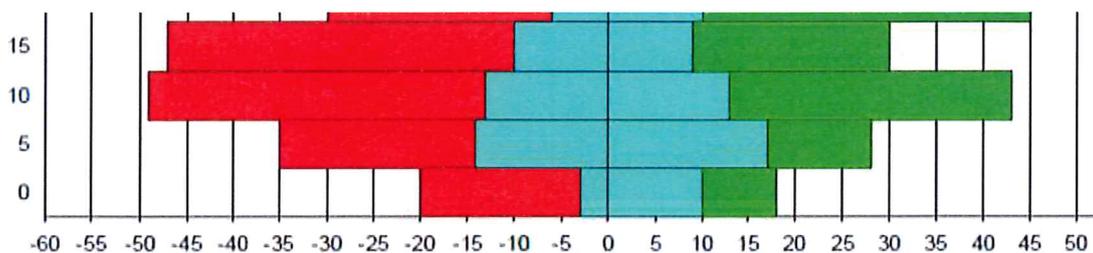
## Pyramide des âges de la commune de Bassins en 2015

■ Hommes (suisse)   ■ Femmes (suisse)  
■ Hommes (étranger)   ■ Femmes (étranger)



Cette forme de pyramide correspond à la moyenne fédérale avec une diminution de la couche de naissance. Nous constatons que la couche 0 à 5 ans est en régression par rapport à 2014. Cette indication est à prendre en compte dans tous les projets d'augmentation des constructions scolaires à venir.

### Etat 2014





# BASSINS

## Travaux de l'organe délibérant

### Préavis municipaux

Au cours de l'année 2015, l'autorité exécutive a présenté 9 préavis au Conseil Communal. La Municipalité en a retiré un préavis lors du Conseil.

	Présence des membres	Personnes publiques sans la presse	Taux de participation
21.04.2015	31	3	78%
23.06.2015	30	6	75%
23.09.2015	31	0	78%
10.12.2015	28	8	70%

### Démissions

Le 23.6.2015, Madame la Présidente Francine Bandieri a annoncé sa démission du Conseil Communal. Nous la remercions sincèrement pour la qualité de son engagement et son engagement citoyen constructif tout au long de son mandat. Elle n'a eu cesse de chercher les compromis pour transmettre les éléments nécessaires à la bonne marche du Conseil Communal.

La secrétaire du Conseil a aussi annoncé sa démission. Nous la remercions de son engagement et lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction.

### Election d'un Président

Monsieur François Martignier a été élu président du Conseil Communal. Nous le félicitons et lui adressons tous nos vœux pour cette nouvelle fonction.

Pour le seconder, une nouvelle secrétaire a été assermentée suite au départ d'une secrétaire auxiliaire. Plein succès dans cette tâche.

### Procédure de mise à l'enquête

La Municipalité a soumis 16 dossiers de mise à l'enquête pendant l'an 2015.

Il s'agit de 9 demandes de nouvelles constructions et / ou transformations importantes et de 7 procédures de minimales importances.

### Plan directeur communal

En adéquation avec la loi sur l'aménagement du territoire et le plan directeur cantonal, les travaux de planification du plan directeur communal ont été poursuivis tout au long de l'année 2015 avec la commission d'urbanisme et le bureau d'urbanisme. Ce plan doit être entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 au plus tard.

Les marges de manœuvre sont faibles. Une procédure de révocation a été transmise à la Préfecture. Les arguments utilisés sont que l'autorité ne traite pas les propriétaires de manière égale. La suite de ce dossier viendra dans le rapport de gestion 2016.

## Travaux de l'organe exécutif

### Faits marquants sous forme de journal de bord en 2015

Note : les faits sont relevés par rubriques dans l'ordre chronologique de leur réalisation. Seuls les événements, ayant un caractère d'intérêt public, sont relatés ; ceux qui concernent des personnes ne sont pas divulgués,



# BASSINS

considérant qu'il s'agit de la sphère privée. La formulation reste sibylline, sans prétention du respect absolu de la langue française.

## **Janvier 2015**

Dégâts à la grande Salle

Début du chantier salle de gymnastique de Bassins

Rapport préliminaire OAJE (renouvellement des places de la structure d'accueil l'AbriCroque)

Opposition du collectif au projet en cours de la cuisine et inversion des procédures administratives logements – cuisine

Opposition à la construction de l'école de Le Vaud financée par les 10 communes de l'AISE sans la règle statutaire de participation de la commune-siège du bâtiment.

## **Février 2015**

Recours contre les taxes déchets

Recours contre décision municipale au sujet des alpages

Refus de la rupture du contrat Rail-Bus par CarPostal

SAPJV licenciement du directeur suite à une situation financière compliquée

Rencontre tribunal avec le dossier Couronne

Nonagénaires fêtée

## **Mars 2015**

Approche bois COBS de la salle de gymnastique

Séances de conciliation préfectorale au sujet des alpages et suite à la CDAP

Parution FAO présentation de la commune

Location de l'appartement du haut de la Couronne

Disparition d'un jeune suite à une fête avec intervention de la gendarmerie et responsabilité du Syndic

Séance Télé-Dôle pour régler les actions en cours actuellement

Séance SDIS avec le groupement des communes sous contrat de prestation

## **Avril 2015**

Retour positif du projet de Plan Général d'Affectation par le Service Développement Territorial SDT

Intervention gendarmerie à l'Espace Gasser suite à la présence de personnes en tenue d'assaut

Annnonce de licenciement pour raisons économiques d'un employé

Désaffectation partielle du cimetière

## **Mai 2015**

Revitalisation du ruisseau des Plattets levée des oppositions

Rencontre PGA avec des propriétaires du Sétif

Rencontre SAGR pour les recours alpages

Rencontre avec les parents pour le Réseau d'Accueil de Bassins RAB

Problématique des plastiques à la déchetterie

Début du chantier cuisine UAPE après levée des oppositions

Rencontre avec la gendarmerie

## **Juin 2015**

Demande de mise à disposition d'un appartement de secours pour une famille de Bassins pendant les travaux de leur logement



# BASSINS

Inauguration salle polyvalente partie acoustique par un chœur de chant indien avec la présence du futur Conseiller Fédéral Monsieur Guy Parmelin.

SAPJV dont la commune est actionnaire, met en vente des camions et les services tels que balayage des rues  
Rencontre avec les autorités de Le Vaud, du Canton et les propriétaires concernés par la zone de protection des sources

Problème d'inscription au Registre du Commerce du Syndicat Communal de Bassins suite aux différents recours ou oppositions en cours suite à une demande de financement de près de 200'000 CHF !!!!

Rencontre préfectorale oppositions alpages et autres dossiers LAT en cours

Tournée STI

## Juillet 2015

Réussite des 2 apprentis ASE aux examens finaux ainsi que de l'apprentie cuisinière. BRAVO à eux et à leurs formateurs

Licenciement d'une éducatrice ASE

Assemblée SAPJV de présentation de dissolution de la société

Refus de PGA sur Coudray de la minorité bloquante des propriétaires

Rencontre avec le service des sports de l'Etat pour validation de la salle polyvalente

Problème de chauffage à distance aux Plattets. Attention problème lié aux factures

Mesure exceptionnelle prise par le Canton dans les alpages

Traitement des oppositions aux constructions sur les Plattets

## Août 2015

1<sup>er</sup> août fête nationale allocution de Monsieur Thierry Dubois candidat au Conseil National

Feu d'artifice annulé suite à la période de sécheresse

Fuite d'eau au Pelaz engendrant de gros travaux

Traitement de la situation SDIS avec la préfecture via le Canton

Homologation définitive de la salle polyvalente par le service des sports du Canton

Séance PDRA pour les alpages Bassine-Pralets

Zone de verdure et ISOS confirmés par le Canton pour la partie de Coudray. Contestations d'une partie des propriétaires

Rencontre avec l'OFFT pour la sécurité du passage à niveau de la gare de Bassins

## Septembre 2015

Séance SDIS

ArmaSuisse ligne téléphonique de la Cézille

Refus de l'accord avec la Commune de Champagne au sujet des échanges de droits à bâtir

Début des tractations avec Nyon-St-Cergue

Séance de conciliation de l'auberge

Séance Télé-Dôle actions

Visite préfectorale

## Octobre 2015

Problème d'analyse des rentrées fiscales et problèmes de trésorerie avec séance préfectorale

Début des rencontres avec l'ACI et la commission d'impôts de Nyon et Yverdon

Licenciement d'une éducatrice

Séance avec le SDT pour les parcelles Chaney



# BASSINS

SAPJV choix de vendre le bâtiment de Gland aux TPN

Inauguration officielle de la salle polyvalente en présence de la Conseillère d'Etat Anne-Catherine LYON

## **Novembre 2015**

Rencontre avec le SDT suite refus Nyon-St-Cergue terrain Chaney

Rencontre avec la commune de Chéserey pour terrain Chaney

Opposition au centre du village parcelle privée avec recours

Correction des statuts du SCB syndicat

Séance SDIS avec préfecture

Commandement de payer pour 194'994 CHF adressé à la commune pour prestations futures dans les alpages

Tribunal affaire Couronne sans jugement le dossier se poursuit suite à une demande de nouveaux experts

Réception des nouveaux habitants

## **Décembre 2015**

Opposition au projet de la Trappe

Présentation du Conseil Communal à la population

Préfecture pour préparation des élections avec le GCB et fourniture de documents

Séance Coudray avec Plarel Urbanisme

Nouvelle procédure de candidature pour l'auberge

Mandat du PNRJV complémentaire et déjà fait

Visite ECA avec URGENCE au Chalet des Pralets pour l'installation des poêles à bois



# BASSINS

Tableau du personnel 2015

<b>Administration</b>		
Madame	Monique Noirot	Secrétaire
Madame	Liliane Malherbe	Boursière
Madame	Céline Etoupe	Secrétaire remplaçante
Monsieur	Amaury Annen	Garde-forestier communal
<b>Environnement</b>		
Monsieur	Luc Richard	Fontainier – responsable de la sécurité des chantiers
Monsieur	Nicolas Wehrlin	Employé communal – fin juin 2015
<b>Bâtiments</b>		
Monsieur	Daniel Herpich	Employé d'intendance – chauffeur scolaire
Madame	Maria Da Costa	Aide – employée d'intendance - fleurs
<b>UAPE</b>		
Madame	Dominique Pochon	Responsable pédagogique – directrice structure
Madame	Manuela Forster Bell	Responsable administrative
Madame	Elena Giusarma	Educatrice HES – fin juillet 2015
Madame	Manon Weber	Educatrice ES – fin octobre 2015
Madame	Laurane Solomon	Educatrice ASE-CFC
Madame	Nicole Barraud	Educatrice
Monsieur	Nicolas Cottet	Educateur ASE-CFC
Mademoiselle	Sabrina Glaser	Apprentie ASE - fin août 2015
Madame	Béatrice Wuthrich	Apprentie ASE
Madame	Marie-Thérèse Humbert	Auxiliaire
Madame	Anne-Pierrette Dénéreaz	Auxiliaire
Madame	Sandrine Martin	Auxiliaire – responsable AMF
Madame	Elsbeth Gutschelhofer	Auxiliaire
Madame	Corine Mettler	Auxiliaire
Madame	Maria Rodrigues	Aide - employée d'intendance
Madame	Manoëlle Frachon	AMF
Madame	Mélanie Sauthier	AMF – fin juin 2015
Monsieur	Claude Besnard	Cuisinier
Monsieur	Heathcliff Sauthier	Cuisinier
Madame	Carole Fazan	Cuisinière
Mademoiselle	Joséphine Baader	Apprentie cuisinière – fin août 2015
Madame	Nicole Reynaud	Secrétaire du Conseil Communal et AMF

Nous avons eu plusieurs accidents et maladie professionnels durant l'année 2015. Cela s'est traduit par une augmentation des charges sur le personnel existant. Il a été cependant nécessaire de recourir à des remplacements « longue durée » pour une durée cumulée de 94 jours.

## Conclusion

Il va sans dire que nous ne serons jamais suffisamment reconnaissants de l'aide de notre personnel communal. Toutes les opérations menées par la Municipalité ne pourraient pas être entreprises. Nous profitons de les féliciter pour la qualité de leurs travaux et de leurs disponibilités tant au bureau que sur le terrain.

Merci aux auxiliaires de l'UAPE, aux responsables de la structure d'accueil qui font que l'AbriCroque est une entité reconnue par tous les services cantonaux et les parents. Votre qualité d'écoute et votre sérieux font que nous avons d'excellents échos de votre travail.



# BASSINS

Merci à l'équipe de cuisine dont la qualité de leur prestation est connue loin à la ronde dans des locaux à la limite du supportable.

Au niveau du Conseil Communal, nous avons poursuivi notre système de planification des rencontres. Force est toujours de constater que cela s'améliore sans être encore parfait.

La Municipalité remercie chaleureusement les membres du Conseil Communal pour leur assiduité aux séances du dit conseil. Les taux de participation sont élevés par rapport aux autres informations que nous échangeons avec les communes.

Nous ne pouvons terminer ce rapport de gestion sans mettre en lumière les éléments d'oppositions aux décisions municipales.

Dans quel ETAT sommes-nous ?

Certains considèrent que la Municipalité n'est pas compétente et se donnent le droit de marcher sur l'autorité. Est-ce acceptable ?

Avec les années, nous constatons que l'Etat de Vaud et ses bras armés, sont soumis à une forme de pression par le fait que dès qu'il y a un refus de dire OUI aux demandes des citoyens, la peur des avocats se manifestent.

Il est trop facile de renvoyer à la CDAP des dossiers. Ces juges sont surchargés et n'analysent pas ou n'écoutent pas les autorités municipales. Pour preuve, les projets se concrétisent quand même mais ont mis plus de temps pour se réaliser avec des modifications mineures par rapport aux premières intentions.

Voilà la réalité des « opposites aigües » !

Non seulement nous perdons du temps mais nous sommes contraints de prendre des juristes et des avocats qui coûtent à la collectivité publique, pour peu de choses en finalité.

La stratégie de faire traîner les dossiers, dans l'espoir que le projet ne se réalise pas, fonctionne lorsque ce sont des promoteurs ou les personnes désirent aller vite. Cette époque des promoteurs est révolue. Nous sommes dans le cas d'un privé qui veut mettre en valeur son bien car il a un projet de vie lié peut-être à sa retraite ou à sa succession. Malheureusement les opposants, en attaquant systématiquement la Municipalité, en la fustigeant de tous les noms d'oiseaux, de tous les maux, ne se rendent pas qu'ils ennuient leurs collègues. Plus grave, ils peuvent mettre en péril les intérêts financiers de ces derniers.

Nous pouvons toujours avoir mieux, mais sachez que l'autorité municipale défend les lois et l'égalité de traitement de chaque citoyen.

Pourquoi devrions-nous accorder des privilèges à un être plus qu'à un autre ?

Est-ce que la société accepte encore les autorités ? Lorsque vous voyez la population prendre à parti la police en incendiant leur véhicule de fonction, ce n'est que la suite logique de ces recours administratifs qui désavouent les autorités : non pas sur le contenu mais sur la forme. Nous n'accepterons pas cet état de fait. Les élections sont terminées. Il faut prendre en acte et travailler dans l'intérêt de tous.

Profitez encore d'avoir une autorité de proximité, lorsque vous aurez tellement vilipendé les Municipaux, personnel communal ou Syndic, sur qui passerez-vous votre rage ou votre haine ?

En qualité de porte-parole de la Municipalité et en vertu de mon aïnesse politique par rapport à la majorité des citoyens, permettez-moi d'utiliser le « je » car je suis fier de faire partie d'une Municipalité qui ose appliquer,



# BASSINS

peut-être avant les autres communes, les lois kafkaïennes qui demandent du courage et une ligne de conduite. Je suis fier d'être dans une Municipalité qui a osé parler des dégâts de la loi sur l'aménagement du territoire alors que d'autres communes ont attendu les élections communales pour mettre à leur agenda, la tâche monumentale qui les attend.

Je suis fier d'être dans une Municipalité qui ne peut pas prélever sur les impôts pour financer des coûts respectant la volonté populaire au niveau fédéral de la notion de « pollueur-payeur » et que le Grand Conseil décide de changer sans en mesurer les conséquences sur le terrain.

Je me réjouis de voir la position de la CDAP et du Tribunal Fédéral lorsqu'on nous dira que le recours est accepté pour un vice de forme administratif. Mais qu'il faudra payer la charge financière sans utiliser les impôts et en respectant la proportion de la taxe fixe inférieure à la valeur des autres communes.

Je me réjouis du premier recours de personnes qui estimeront que la commune facture une taxe personnelle trop importante par rapport à la taxe de causalité.

Je me réjouis de l'introduction dans les communes de la collecte payante des encombrants. Nous avons déjà testé. J'espère que la mémoire des gens fonctionnera.

J'ai juste été trop respectueux de la loi car je croyais en l'honnêteté de tous et du respect du BSP (Bon Sens Paysan).

Je suis fier des personnes qui collaborent avec nous, Municipalité, de manière certes interrogative mais encore soucieuse de ne pas détruire sans tenter de comprendre. Merci à Vous tous.

Pour clore, si un citoyen désire savoir ce que le Canton fait des 150 et quelques points d'impôts prélevés, essayez de trouver un dirigeant politique qui vous répondra à 23h00 le soir au téléphone ? S'il vous plaît, utiliser le même ton que vous employez lorsque vous vous adressez à l'autorité municipale.

## Décision

La Municipalité prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

vu le préavis municipal n° 04/16 du 20 mai 2016,

entendu les conclusions du rapport de la commission de gestion,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

**de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2015.**

Au nom de la Municipalité de Bassins

Le Syndic :

Secrétaire :

D. Lohri



Moirrot